

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
<p><b>Niveau 3 :</b>  <b>En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé</b></p>		<p><b>Épreuve comportant deux parties enchaînées.</b>            Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée <b>en moins de 5mn20 pour les candidats et en moins de 5mn40 pour les candidates.</b>            Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 8 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m.            Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface <b>en moins de 30 s (garçons), de 35 s (filles)</b>, un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur.            Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées.</p> <p>Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p>		
Points à affecter	Éléments à évaluer	COMPÉTENCE DE NIVEAU 3 EN COURS D'ACQUISITION	COMPÉTENCE DE NIVEAU 3 ACQUISE	
10 pts 1ère Partie	<p><b>Nombre d'obstacles franchis : 6 pts</b></p> <p><b>Nombre d'obstacles touchés: 2 pts</b></p> <p><b>Parcours réalisé ou non dans le temps imparti: 2 pts</b></p>	<p>2 obstacles franchis: 1 pt            3 obstacles franchis: 2 pts</p> <p>deux et plus : aucun point</p>	<p>4 obstacles franchis: 3 pts            5 obstacles franchis: 4 pts            6 obstacles franchis: 5 pts</p> <p>un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt</p> <p>200m nagés en moins de 5m40 (garçons), 6mn (filles): 1 pt</p>	<p>7 obstacles franchis: 5,5 pts            8 obstacles franchis: 6 pts</p> <p>aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts</p> <p>200m nagés en moins de 5m20 (garçons), 5mn 40 (filles): 2 pts</p>
5 pts 2ème partie	<p><b>Temps nécessaire pour remonter le mannequin à la surface: 5 pts</b></p>	<p>Mannequin remonté à la surface: 1pt</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées: 3pts</p>	<p>Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti : 5pts</p>
5 pts	<p><b>Projet personnel: Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve</b></p>	<p>Trois différences entre le prévu et le réalisé: 1 pt</p>	<p>2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts</p> <p>1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts</p>	<p>Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts</p> <p>1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours</p>

**BAC PROFESSIONNEL : NATATION SAUVETAGE**

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPE D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE POUR LE		
<b>NIVEAU 4</b> <b>En choisissant son mode de nage, se déplacer vite sur une distance longue tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés disposés régulièrement sur un parcours choisi, puis remorquer en surface un objet préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.</b>		<b>Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat.</b> Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet. Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	COMPÉTENCE DE NIVEAU 4 EN COURS D'ACQUISITION	COMPÉTENCE DE NIVEAU 4 ACQUISE	
12/20	<b>Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles</b>	Moins de 7.15 (G), 8.00 (F) 0,5 pt 6.45 (G), 7.30 (F) 1 pt 6.15 (G), 7.00 (F) 1,5 pt 5.45 (G), 6.30 (F) 2 pts	Moins de 5.30 (G), 6.15 (F) 2,5 pts 5.15 (G), 6.00 (F) 3 pts 5.00 (G), 5.45 (F) 3,5 pts 4.45 (G), 5.30 (F) 4 pts	Moins de 4.30 (G), 5.15 (F) 4,5 pts 4.15 (G), 5.00 (F) 5 pts 4.00 (G), 4.45 (F) 5,5 pts 3.45 (G), 4.30 (F) 6 pts
	<b>Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour : 0 pt</li> <li>●Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10m : 1 pt</li> <li>●Et distance supérieure à 15 m : 2 pts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m : 3 pts</li> <li>●Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m : 4pts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m : 5pts</li> <li>●Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m : 6pts</li> </ul>
05/20	<b>Nombre d'obstacles franchis</b> Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi point.	2 : 0,5 pt 3 : 1 pt 4 : 1,5 pts	5 : 2 pts 6 : 2,5 pts	7 : 3 pts 8 : 3,5 pts
	<b>Nature de l'objet remorqué</b>	Mannequin enfant, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 0,5 pt	Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt	Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts
03/20	<b>Conformité au projet annoncé</b>	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis. Plus d'1 obstacle de différence. : 0 pt 1 obstacle de différence : 1 pt	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10" à 20" en plus ou en moins) : 2 pts	Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10") : 3 pts